



No de résolution  
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

ONZIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(2000-2001)

LE 12 JUIN 2001

**1.00 RECUEILLEMENT**

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 12 JUIN 2001 À 19 h 45  
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN  
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON (présence téléphonique), CLAUDINE  
CARON-LAVIGUEUR, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE  
DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS,  
MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD,  
FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON  
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents  
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité de  
parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

**AINSI QUE :**

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information  
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et de  
l'information

GILLES PRESSEAUULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et  
de la formation professionnelle

**3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Mme Pelligrino fait une intervention relative à un document envoyé aux membres du  
conseil des commissaires.

Madame Lise Hénault et Monsieur Mathieu Bastien font une intervention relative au  
programme d'éducation internationale qui sera dispensé à l'école secondaire de la  
Magdeleine.

Un parent de l'école de la Petite-Gare vient sensibiliser les membres du conseil des  
commissaires sur la politique d'organisation scolaire.



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0663a-06-01

#### 4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié soit :

**PARTICIPATION PAR TÉLÉPHONE - MADAME LISE B.-BRISSON** (sujet ajouté)

#### 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

#### 6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 8 mai 2001

6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 22 mai 2001

6.03 Implantation du programme d'éducation internationale

6.04 Politique de maintien ou de fermeture d'une école : adoption

6.05 Plan triennal 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004

6.05 A Répartition et destination des immeubles

6.05 B Détermination de la liste des écoles et des centres

6.05 C Délivrance de l'acte d'établissement

6.06 Politique EHDAA : adoption

6.07 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements : adoption

6.08 Plan de redressement - phase 2 : adoption

6.09 Budget 2001-2002

6.09A Budget de la commission scolaire : adoption

6.09B Budget des établissements : approbation → ajournement

6.10 Fixation du taux de la taxe scolaire 2001-2002

6.11 Fixation du taux d'intérêt pour arrérages de taxe

6.12 Désignation d'un directeur général adjoint en cas d'absence et d'empêchement de la directrice générale - article 203

6.13 Nomination au poste d'agente d'administration - Direction générale

6.14 Règles de répartition des ressources 2001-2002 : adoption → *ajournement*

6.15 Nomination des directions d'école → *ajournement*

#### 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Détermination des services éducatifs dispensés dans les écoles

#### 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 Détermination des services éducatifs dispensés dans les centres

8.02 Demande de programme en formation professionnelle

#### 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



No de résolution  
ou annotation

- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
  - 11.01 Expropriation d'un terrain à Saint-Constant
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC
  - 14.01 Congrès - Juin 2001
- 15.00 COMITÉ DE PARENTS
  - 15.01 Révision du réseau des écoles
  - 15.02 Rapport annuel - commissaires-parents (sujet ajouté)
- 16.00 DEMANDE D'INFORMATION
- 17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
- 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
  - 18.01 Indexation de la rémunération des commissaires
  - 18.02 Tableau synthèse des demandes d'aide à Fonds Jeunesse
  - 18.03 Planification des rencontres du comité plénier 2001-2002
  - 18.04 Revue de presse
  - 18.05 Lettre de monsieur Yvon Derome - Institutionnalisation de l'école Jacques-Barclay et son agrandissement
- 19.00 DEMANDE D'AJOURNEMENT

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4.0 PARTICIPATION PAR TÉLÉPHONE - Mme Lise Beauchamp-Brisson**

C.-0663b-06-01

Compte tenu de la demande de Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, et conformément à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que Madame Lise Beauchamp-Brisson participe et vote à la séance du 12 juin 2001 par téléphone et ce de fait soit considérée comme présente sur les lieux où se déroule la présente assemblée.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MAI 2001**

**- DISPENSE DE LECTURE**

C.C.-0664a-06-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 8 mai 2001.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0664b-06-01

**- APPROBATION**

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,  
que le procès-verbal de la séance du 8 mai 2001 soit approuvé tel quel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
AJOURNÉE DU 22 MAI 2001**

**- DISPENSE DE LECTURE**

C.C.-0665-06-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance  
ajournée du 22 mai 2001.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- APPROBATION**

C.C.-0666-06-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ajournée du 22 mai 2001 soit approuvé tel quel.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**6.03 IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION  
INTERNATIONALE**

C.C.-0667-06-01

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit  
déterminer les services éducatifs dispensés par chaque école  
conformément à l'article 236 de la Loi sur l'instruction  
publique;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a entrepris  
une consultation quant à l'organisation des services qu'elle  
dispense sur son territoire;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a débuté  
cette consultation au cours du mois de mars 2001 auprès du  
comité de parents, des conseils d'établissement et des  
syndicats;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a tenu des  
audiences le 28 mai 2001 pour les différents groupes  
d'intervenants de l'école Saint-François-Xavier;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école secondaire de la  
Magdeleine a adopté une résolution visant à développer le  
programme d'éducation internationale à compter de  
septembre 2002;

ATTENDU QUE les résultats de la consultation auprès des différentes  
instances du secteur sud du territoire de la Commission  
scolaire des Grandes-Seigneuries révèlent que la population  
souhaite avoir accès à ces services éducatifs;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU les résultats de la consultation auprès de l'ensemble des intervenants sur le volet d'éducation internationale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries détermine que l'école secondaire de la Magdeleine dispense entre autres les services éducatifs avec un programme d'éducation internationale à compter de l'année scolaire 2002-2003 pour les élèves résidant dans le secteur sud.

Que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries établisse un contingentement à savoir un maximum de 4 groupes par degré pour le programme d'éducation internationale.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**- SUSPENSION DE LA SÉANCE**

À 20 h 20,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que la présente séance soit suspendue.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**- REPRISE DE LA SÉANCE**

À 20 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que les membres reprennent la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.04 POLITIQUE DE MAINTIEN OU DE FERMETURE D'UNE ÉCOLE :  
ADOPTION**

Compte tenu des prescriptions de l'article 212 de la LIP concernant l'adoption d'une politique de maintien ou de fermeture des écoles;

Compte tenu du résultat positif de la consultation du comité de parents conformément à l'article 193 de la LIP;

Compte tenu de la consultation effectuée auprès des directions des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'adopter la politique de maintien ou de fermeture des écoles telle que présentée en annexe sous la cote 6.04 avec la précision apportée apparaissant à la politique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.05 PLAN TRIENNAL 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004**

**6.05A RÉPARTITION ET DESTINATION DES IMMEUBLES**

C.C.-0668-06-01

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 56149 PSG-O (FLA-786)

C.C.-0669-06-01

C.C.-0670-06-01



**C.C.-0671-06-01**  
No de résolution  
ou annotation

COMPTE TENU des prescriptions de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique concernant l'établissement, par la commission scolaire, d'un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles et de la délivrance d'un acte d'établissement à ses écoles et à ses centres de formation professionnelle et à ses centres d'éducation des adultes;

COMPTE TENU du résultat positif de la consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique;

COMPTE TENU de la consultation effectuée auprès des directions des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le plan triennal (2001-2002, 2002-2003, 2003-2004) de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé par la direction générale et de délivrer aux écoles, aux centres de formation professionnelle et aux centres d'éducation des adultes, l'acte d'établissement tel que prescrit par la Loi sur l'instruction publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.05B DÉTERMINATION DE LA LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES**

**C.C.-0672-06-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent la liste des établissements (écoles, centres d'éducation des adultes et centres de formation professionnelle) de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, pour l'année scolaire 2001-2002, telle que déposée en annexe sous la cote 6.05B.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.05C DÉLIVRANCE DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

**C.C.-0673-06-01**

CONSIDÉRANT que, en vertu de la résolution C.C.-0671-06-01, les membres du conseil des commissaires ont approuvé le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que, en vertu de la résolution C.C.-0672-06-01, les membres du conseil des commissaires ont déterminé la liste des établissements,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

QUE, pour l'année 2001-2002, soit délivré un acte d'établissement à chacune de ces écoles et à chacun de ces centres, conformément au document déposé en annexe sous la cote 6.05C.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.06 PROJET DE POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE : ADOPTION**

**C.C.-0674-06-01**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

d'adopter le document sur le projet de politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tel que déposé sous la cote 6.06.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.07 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS : ADOPTION**

Le directeur général adjoint, Monsieur Maurice Brossard, explique la démarche.

C.C.-0675-0601

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'adopter les objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements tels que présentés sous la cote 6.07.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.08 PLAN DE REDRESSEMENT - PHASE 2 : ADOPTION**

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, présente le document.

C.C.-0676-06-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

d'adopter le plan de redressement - phase 2 tel que présenté sous la cote 6.08.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.09 BUDGET 2001-2002**

**6.09A BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE : ADOPTION**

La présidente, Madame Micheline Patenaude-Fortin, présente globalement le document.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, fait référence aux grandes orientations budgétaires.

Monsieur André Dugas, commissaire, quitte son siège à 21 heures pour une réunion dans une école.

Monsieur Jules Joly, directeur du Service des ressources financières, explique la situation financière anticipée au 30 juin 2002.

Monsieur Maurice Brossard, directeur général adjoint, passe en revue le budget initial 2001-2002.

Madame Lise Beauchamp-Brisson (présence via le téléphone) quitte à 21 heures.

C.C.-0677-06-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le budget de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries tel que présenté sous la cote 6.09A.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**6.09B BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS : APPROBATION**

Ce sujet est reporté à la séance ajournée du 26 juin 2001.



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0678-06-01

#### 6.10 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE 2001-2002

Considérant que l'évaluation uniformisée utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 5 232 209 309 \$, en conformité avec la Loi sur l'instruction publique et les règles budgétaires 2001-2002;

Considérant le budget adopté par le conseil des commissaires le 12 juin 2001 et déposé au ministre de l'Éducation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

Que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.11 TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES DE TAXES : APPROBATION

C.C.-0679-06-01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de taxes soit maintenu à 14 % pour l'année scolaire 2001-2002.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.12 DÉSIGNATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CAS D'ABSENCE ET D'EMPÊCHEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - article 203

C.C.-0680-06-01

CONFORMÉMENT à l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique et sur recommandation de la directrice générale,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

QUE les membres du conseil des commissaires désignent **Monsieur Maurice Brossard** pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2001 au 30 juin 2002 pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.13 NOMINATION AU POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION - Direction générale

C.C.-0681-06-01

Suite à l'approbation de la structure administrative des administrateurs 2001-2002 en date du 8 mai 2001 (résolution # C.C.-0643-05-01);

Il EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

de nommer **Madame Micheline Legendre** au poste d'agente d'administration à la Direction générale et ce à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001 selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions des gestionnaires des commissions scolaires.

La nomination de madame Micheline Legendre est assujettie à une période de probation d'une durée d'une année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

C.C.-0682-06-01

**6.14 RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2001-2002 : ADOPTION**

Ce sujet est reporté à la séance ajournée du 26 juin prochain.

**6.15 NOMINATION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE**

Ce sujet est reporté à la séance ajournée du 26 juin prochain.

**7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

Madame Claudette Labre-Do, commissaire représentant du comité de parents, trouverait pertinente la présence d'un représentant de la commission scolaire lors de la présentation d'un dossier spécial au comité de parents.

**7.01 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire, d'adopter le document sur les Services éducatifs dispensés dans les écoles 2001-2002 tel que déposé sous la cote 7.01.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**8.01 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES CENTRES**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'adopter le plan de répartition des services éducatifs offerts dans nos centres de formation générale des adultes et dans nos centres de formation professionnelle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.02 DEMANDE DE PROGRAMME EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

C.C.-0683-06-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries réitère sa demande au ministère de l'Éducation pour l'obtention du programme «Conseillère-Conseiller technique en équipement motorisé».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-0684-06-01

**9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.01 EXPROPRIATION D'UN TERRAIN À SAINT-CONSTANT**



**C.C.-0685-06-01**

No de résolution  
ou annotation

Considérant que, dans le cadre de la construction du Centre de services alternatifs, l'acquisition des lots 259-71, 259-72 et 259-73 est incontournable;

Considérant que les offres d'acquisition de gré à gré ont été refusées par Madame Mireille Hébert en date du 22 mai 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires demandent au MEQ d'autoriser la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à procéder à ces acquisitions par voie d'expropriation conformément à l'article 273 de la Loi sur l'instruction publique.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

#### **13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**

#### **14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

##### **14.01 CONGRÈS - JUIN 2001**

Des félicitations de la part des commissaires sont adressées à Madame Micheline Patenaude-Fortin pour sa haute performance à titre de présidente du Congrès de la FCSQ.

Relativement au Congrès 2001, la documentation suivante a été remise aux membres du conseil des commissaires :

- . La force dans nos voix «Une démocratie bien vivante»
- . La force dans nos voix «Revue de presse»
- . Rapport d'analyse - Perceptions sur l'efficacité de certaines administrations publiques et sur le processus électoral scolaire au Québec

#### **15.00 COMITÉ DE PARENTS**

##### **15.01 RÉVISION DU RÉSEAU DES ÉCOLES**

Un extrait de procès-verbal de la réunion du comité de parents tenue le 6 juin 2001 relativement à la révision du réseau des écoles est joint à l'ordre du jour de la présente rencontre sous la cote 15.01.

##### **15.02 RAPPORT ANNUEL - COMMISSAIRES PARENTS 2000-2001**

Une copie du rapport annuel - commissaires-parents 2000-2001 est déposé aux membres du conseil des commissaires sous la cote 15.02.

#### **16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

#### **17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Mme Micheline Patenaude-Fortin mentionne qu'elle était présente à divers spectacles soit :

- . NDA (Ballade dans le temps)
- . Des Trois-Sources (5<sup>e</sup> anniversaire)
- . Pierre-Bédard (Performance de certaines équipes sportives)



No de résolution  
ou annotation

Mme Alice Savoie-Girard était présente au lancement d'un CD «Du bonheur dans la vie» - École Clotilde-Raymond le 5 juin dernier.

Mme Susan Tremblay, directrice générale, souligne le prix du Premier ministre du Canada que recevra Mme Julie Cyr de l'école Louis-Lafortune-des Cheminots dans le cadre d'un concours sur l'innovation pédagogique.

#### 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Indexation de la rémunération des commissaires
  - 18.02 Tableau synthèse des demandes d'aide à Fonds Jeunesse
  - 18.03 Planification des rencontres du comité plénier 2001-2002
  - 18.04 Revue de presse
  - 18.05 Lettre de monsieur Yvon Derome - Institutionnalisation de l'école Jacques-Barclay et son agrandissement
- La correspondance sous la cote 18.05 sera déposé dans l'ordre du jour de la séance du conseil des commissaires du mois d'août 2001.

Note : À la suggestion de Madame Alice Savoie-Girard, commissaire, les membres du conseil des commissaires conviennent que soient dorénavant notées au procès-verbal les moments de déplacement des commissaires lors de la tenue des séances.

#### 19.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 22 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 12 juin 2001 soit et est ajournée au mardi 26 juin 2001 à 19 heures.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Présidente de la séance

Secrétaire général

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FL 03786)  
C.-0686-06-01